



## Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20/09/2015

Après que la secrétaire générale ait constaté que les membres présents ou représentés constituent un quorum suffisant, J. Lorin, le Président,

- remercie les personnes présentes et apprécie que les Présidents de clubs qui n'ont pas pu participer à cette AG se soient généralement fait représenter.
- remercie les membres du bureau pour leur aide tout au long de l'année

### 1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 27/09/2014

*Résolution adoptée à l'unanimité*

### 2. RAPPORT D'ACTIVITE MORAL :

#### 1- Les peines et les joies

- Une minute de silence en mémoire des nombreux bridgeurs disparus cette année.
- Minh LÊ félicite et nomme les joueurs qui ont brillé cette année en compétition et tout particulièrement nos champions de France en sénior excellence par paire.

#### 2- Les compétitions

- Minh LÊ rappelle qu'une demi-finale peut être organisée dans un club  
Mme. Lodde demande quel sera alors le nombre de qualifiés pour la finale ; Minh LÊ répond quasiment tous.
- Minh LÊ insiste sur le fait que beaucoup d'inscriptions se font trop tard ce qui retarde l'envoi des convocations et l'oblige trop souvent à refaire l'organisation de la compétition. Il propose aux présidents de club de nommer un responsable des compétitions qui serait entre autres chargé de rappeler les dates limites d'inscription aux membres du club, à les inciter à s'inscrire rapidement et dans les délais et ainsi aider Corinne (lui demander les formulaires d'inscription). Les inscriptions aux compétitions (sauf l'interclub) pouvant se faire directement par Internet, ce responsable pourrait s'en occuper si les compétiteurs ne le peuvent pas. Il pourrait par ailleurs « marier » les esseulés et expliciter l'organisation des compétitions aux débutants.
- Claudie Mérieau informe que lors du bureau, l'introduction de pénalités financières a été évoquée mais non retenue. Il est toutefois rappelé qu'une inscription tardive peut être refusée par le Directeur des compétitions.

- Minh LÊ rappelle qu'en cas de désistement de dernière minute, il est inutile de téléphoner à la MBC puisqu'il n'y a personne le samedi matin ; le n° de téléphone de l'arbitre et le sien seront dorénavant écrits sur la convocation.
- Minh LÊ regrette qu'il n'y ait pas assez d'inscriptions en Interclubs, seule compétition où on représente les couleurs de son club, d'autant plus que l'argument de prix des compétitions souvent évoqué ne peut être retenu les clubs prenant tous en charge les frais d'inscription.
  - Sybille Altmeyer remercie Minh LÊ, Nathalie Coubard Pluot et Robert Forthofer pour leur implication dans le bridge scolaire

### 3- Convention Education Nationale – FFB :

Le Comité est très actif :

- ⇒ Une classe avec option bridge a été ouverte à Witry les Reims (Minh).
- ⇒ Un projet bridge est mis en place dans une classe de 2° au lycée Marc Chagall à Reims ; 36 élèves ont 1 h de bridge chaque semaine à leur emploi du temps (Claudie).  
Sybille Altmeyer pose la question de l'organisation d'un tournoi cadet ; Claudie Mérigeau répond qu'il est trop tôt pour décider.
- ⇒ Comme l'an passé, des élèves volontaires de 2° du lycée Roosevelt sont initiés au mini bridge pendant 1 heure par semaine sur un trimestre (Marc Noël)
- ⇒ D'autres projets sont mis en place par certains participants au stage de l'an dernier mais pas de retour précis pour l'instant.
- ⇒ Des élèves du primaire sont toujours initiés par Nathalie Coubard Pluot
- ⇒ Des bénévoles de Châlons en Champagne ont testé l'initiation au bridge hors temps scolaire pendant 2 ans mais cela n'étant possible que pendant un trimestre, ils ont abandonné (sauf à St Memmie).
- ⇒ La date de la finale des scolaires a été reportée au 3 mai 2016.
- ⇒ Malheureusement il n'est pas certain que le stage d'initiation au bridge pour les enseignants dans le cadre de leur formation continue ait lieu car la priorité est donnée à leur formation dans le cadre de la réforme des collèges.

### 4- les festivités

- Les IMP : succès permanent : plus de 30 paires et 50 couverts ; Jérôme Abran et Géraldine Lorin sont à nouveau vivement remerciés ; un regret : pas assez de 3° et 4° série et pas assez de non rémois. Rappel 70% des engagements sont reversés au prorata des inscrits par série, et même plus de 100 % aujourd'hui si l'on ajoute les prix spéciaux des sponsors.
- Fête du comité : plus de 100 joueurs et 120 personnes au repas ; grand merci à Sandrine LÊ pour la décoration, Minh LÊ et tous les bénévoles pour l'organisation et le triomphe de cette journée. Davantage de non rémois cette année, un car est venu de Saint Dizier ; un exemple à suivre par les autres clubs qui évoquent souvent alcool et retour tardif.
- Bénévoles du bar : la mise en place par Claudie Mérigeau de cette équipe a de nouveau porté ses fruits : grande satisfaction des compétiteurs locaux et surtout de ligue; bénéfice notable (+ de 3800 €) engrangé par les différentes ventes au bar. Claudie les nomme et les remercie en précisant que la liste n'est jamais close et la porte grande ouverte aux volontaires. Elle rappelle qu'un apéritif en début d'année et un repas en fin d'année leur est offert ainsi que la gratuité à la fête de la MBC. Cette année un cadeau a été offert à Yvette Mangeonjean pour son grand dévouement.

## 5- Divers

- Site : merci à M. Boekhörst : Le Comité vient de changer d'hébergeur suite à des modifications unilatérales du contrat en particulier d'un tarif devenu excessif.
- Grand merci à la secrétaire Corinne Delamare pour sa grande disponibilité. Un cadeau lui est offert pour son anniversaire. Sa présence et son aide ce jour non travaillé est apprécié.
- La médaille de Bronze de la FFB est remise à Jean Mendel, président du club de Sedan et à Gilbert Debricon, président du club de Charleville Mézières en reconnaissance des services qu'ils rendent au bridge; tous deux remercient leur équipe et l'associent à cette médaille

*Quitus donné à l'unanimité*  
*Approbation du rapport moral à l'unanimité*

## 4- RAPPORT FINANCIER : présenté par Jean LORIN

### \* COMPTE DE RESULTAT :

- Bénéfice de 9 345,92 € :
- Ce résultat provient à concurrence de 5300€ des opérations organisées par le comité (bar, IMP, fête) .
- La ligue reste bénéficiaire malgré la qualité des cocktails offerts en champagne
- Placement sur livret rapporte 1000 € contre 1 230 € en 2014 (baisse des taux).
- L'oubli l'an dernier de 2 370 € (quote part des droits de table) a été enregistré cette année en produits sur exercice antérieur.
- Une somme de 7500 € a été provisionnée compte tenu d'un risque de non remboursement par la SCI d'une avance globale de 37500€ qui lui a été accordée, portant ainsi cette provision à 12500€ soit le tiers de l'avance tel que prévu lors de l'AG du 27/09/14.
- Une nouvelle économie de 200 € a été réalisée sur les agendas (suppression de la couleur)
- Sponsors (qui sont remerciés nominativement) et subventions FFB pour les scolaires ont rapporté 5340 € (contre 6 000 € en 2014)
- C'est Michel Troyon de Champfleury qui gagne cette année un téléphone mobile easy DORO (joueur de 3<sup>ème</sup> série de chaque comité ayant obtenu le plus de points d'expert en 2014/2015).
- Renouvellement du Sponsoring de Leclerc Champfleury qui offre 24 bons d'achat de 20 € qui seront offerts lors des IMP et 5% de réduction sur tous les achats du Comité.

\* BILAN :

L'actif s'élève à 168100€ dont des disponibilités de 131400€.

Les réserves s'élèvent quant à elles à 128700€.

Tout ceci permet de confirmer la bonne santé financière du comité et donc de ne prévoir aucune augmentation des tarifs pratiqués

RAPPORT du vérificateur aux comptes Christian RAGUET :

Les démarches effectuées conformément aux usages lui permettent de certifier la conformité et la sincérité des comptes présentés ce jour à l'assemblée et qui dégagent un excédent de 9346€ qui viendra augmenter le report constitué les années antérieures.

Le Président remercie Christian pour ses démarches et demande alors quitus à l'assemblée

*C'est sans abstention ni contestation que ces rapports sont adoptés par l'assemblée ; quitus est donc donné à la gestion de l'équipe dirigeante.*

5- BUDGET PREVISIONNEL :

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

6- QUESTIONS DIVERSES :

- M. Lavour, Président de la CRED, n'a pas été sollicité en 2014/15.
- Suite à un courrier (envoyé hors délai), concernant la présence en finale nationale de l'Interclub division III d'équipes ayant un indice trop élevé, Jean Lorin, tout en regrettant que la question n'ait pas été posée en temps voulu (mais elle l'a été par une autre équipe ce qui a permis de régler le problème) répond que cela résulte du fait que compte tenu de la date de la décision d'interdire les finales nationales d'interclubs division III aux quadrettes d'IV sup à 190 (juin 2014), le RNI n'a pu être mis à jour à temps et n'était donc pas opposable. Cela ne se reproduira pas, le règlement des compétitions ayant été mis à jour depuis.

L'AG se termine à midi trente et est suivie d'un apéritif et d'un buffet concocté par Géraldine LORIN aidée dans sa mise en place par Jérôme ABRAN et Corinne DELAMARE, buffet précédant le tournoi réunissant 48 paires remporté par Jean LORIN et André FONTENEAU.

**Pour Jean LORIN, Claudie Mérieau**